

SÉANCE SPECIALE DU 25 AOÛT 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce jeudi, 25 août 2022, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Benoit Roy, les conseillers suivants :

	René Madore	siège 1
	Karine Montminy	siège 2
	Marcel Blouin	siège 3
	Lyse Chatelois	siège 4
Sont absents :	Krystelle Noël	siège 5
	Marc Fontaine	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Édith Rouleau, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 00 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 2022-08-170

Il est proposé par le conseiller René Madore et appuyé par la conseillère Lyse Chatelois,

D'accepter l'ordre du jour.

1. **Ouverture de la séance par le Maire ;**
2. **Acceptation de l'ordre du jour ;**
3. **Camion Mack 1999 ;**
4. **Fête des citoyens ;**
5. **Fête de la rentrée de la MRC de Coaticook ;**
6. **Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour ;**
7. **Levée de la séance.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3. CAMION MACK 1999

ATTENDU QUE le camion Mack 1999 nécessite une nouvelle boîte sableuse et la réparation du châssis ;

Résolution 2022-08-171

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin et appuyé par le conseiller René Madore,

DE faire réparer le châssis au prix de maximum 4 000 \$ plus les taxes applicables du camion Mack 1999 et d'acquérir une nouvelle boîte sableuse au prix de 50 000\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

4. FÊTE DES CITOYENS

ATTENDU QUE la fête de citoyens sera organisée le 18 septembre 2022 ;

ATTENDU QU' un permis d'alcool doit être demandé ;

ATTENDU QU' une tente doit être loué ;

Résolution 2022-08-172

Il est proposé par le conseiller René Madore et appuyé par la conseillère Lyse Chatelois,

D' augmenter le budget pour la fête des citoyens de 1 000 \$ pour la location d'une tente et autres dépenses nécessaires au bon fonctionnement de l'évènement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

5. FÊTE DE LA RENTRÉE DE LA MRC DE COATICOOK

Rien à signaler.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES POINTS DU PRÉSENT ORDRE DU JOUR

Il n'y a aucune question.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance.
Il est 20h03.

Benoit Roy, maire

Édith Rouleau, directrice générale et greffière-trésorière